

14 octobre 2013 - Seul le prononcé fait foi Télécharger le .pdf

## Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations économiques entre la France et l'Afrique du Sud, à Pretoria le 14 octobre 2013.

Monsieur le Président, cher Jacob ZUMA,

Mesdames, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprise,

Je salue la tenue de cette rencontre d'entreprises. Pouvoir nous rassembler, Français et Sud-Africains, pour élever le niveau de nos échanges, me parait être une bonne démarche. Je suis heureux de le faire avec le Président ZUMA et de dire aux entreprises françaises et sud-africaines qu'elles ont un intérêt à multiplier les contacts et à développer les échanges entre nos deux pays. La France considère l'Afrique du Sud comme un acteur majeur en Afrique et au-delà même de l'Afrique. L'Afrique du Sud participe au G20 et contribue donc à la régulation de l'économie mondiale. Ensemble, le Président ZUMA et moi-même, nous nous concertons avant chaque réunion internationale pour aller dans le même sens, porter les mêmes aspirations.

Nous voulons, l'un et l'autre, stabiliser les prix des matières premières. Nous souhaitons mieux encadrer la finance, lutter contre les paradis fiscaux. Nos thèses ont progressé ces derniers mois. Nous avons aussi une conception élevée du développement car nous considérons que soutenir les pays qui sont les plus pauvres, c'est un facteur de croissance pour l'ensemble de l'économie mondiale mais aussi un facteur de paix.

La France a, avec l'Afrique du Sud, une relation ancienne, faite d'abord de soutien à la lutte pour l'émancipation, pour l'égalité, pour la dignité. Depuis 20 ans, cette relation est devenue une construction pour le développement et la croissance dans nos deux pays.

L'Agence française de développement est présente en Afrique du Sud depuis également de nombreuses années. Il aurait été tentant de diminuer progressivement ses interventions en Afrique du Sud, en considérant que ce grand pays n'avait plus besoin de prêts, de soutien, d'intervention directe d'une agence qui est vouée à soutenir les pays les moins avancés ou les pays à peine émergents.

Or, tel n'a pas été le choix que nous avons fait. Non seulement parce que l'Agence avait engagé depuis longtemps des opérations à des niveaux importants plus d'un milliard et demi d'euros mais parce que nous considérons que l'agence peut être aussi un facteur de développement de partenariats économiques entre nos deux pays. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que ses modes d'intervention puissent être déployés aussi bien avec le gouvernement sud-africain ou avec les collectivités locales qu'avec le secteur privé.

Nous connaissons les domaines sur lesquels notre coopération est attendue : l'énergie, les transports, l'agroalimentaire, l'aménagement urbain, la formation professionnelle. Pour nous la relation économique, c'est d'abord celle qui se noue entre des entreprises sud-africaines et des entreprises françaises.

J'ai confiance dans l'économie sud-africaine. Elle se transforme rapidement. D'abord, parce qu'elle a adopté un grand programme d'infrastructures dans le cadre de son plan de développement national à l'horizon 2030. Car tout pays doit se donner une perspective. La France, aussi, veut savoir ce qu'elle sera dans 10 ans. C'est l'exercice que nous avons-nous-même lancé. L'Afrique du Sud voit encore plus loin, 15 ans, mais il s'agit tout simplement de

décrire qualles cont les évalutions les mutations, les transformations, autun grand nous comme

decine quenes sont les evolutions, les mutations, les transformations, qu'un grand pays comme l'Afrique du Sud doit préparer. Les programmes d'infrastructures en font nécessairement partie. Nous approuvons également la politique de Black Economic Empowerment, dont les objectifs sociaux ont été renforcés, parce que nous partageons ce même souci de lutter contre les inégalités et d'utiliser les marchés publics pour favoriser l'emploi des populations historiquement défavorisées. Nous considérons que le développement d'une nouvelle catégorie de consommateurs dans l'ensemble des communautés sud-africaines permettra d'avoir un accès de plus en plus grand des Sud-Africains vers les biens de consommation qui leur apporteront, à la fois, davantage de bien-être et davantage de ressources économiques.

Les entreprises françaises sont donc prêtes ici. Elles peuvent en porter témoignage. J'ai dans ma délégation beaucoup de chefs d'entreprise, des plus grandes jusqu'aux plus petites. Toutes sont convaincues que vous êtes une économie en voie de croissance rapide. Toutes sont convaincues que les règles que vous avez posées sont acceptables et adaptées aux entreprises françaises. Si bien que, lorsque vous proposez que vos marchés publics puissent avoir des normes ambitieuses en termes de contenu local, nous sommes prêts à y souscrire. Lorsque vous dites que vous vous voulez donner priorité aux jeunes Sud-Africains, nous le comprenons parfaitement. Lorsque vous souhaitez qu'il y ait des participations sud-africaines au capital des entreprises, qui bénéficient de marchés publics, nous ne nous en offusquons pas. Nous ne redoutons rien et nous sommes prêts à engager les entreprises françaises dans les règles que vous avez posées. Je me félicite d'ailleurs que cet état d'esprit nous ait conduit aujourd'hui à saluer et à signer un certain nombre de grands contrats et notamment celui de l'agence PRASA qui voulait renouveler sa flotte de matériels roulants ferroviaires et qui s'est tournée vers ALSTOM qui, justement, avait accepté les règles du jeu.

La conclusion de ce contrat est considérable, à la fois, par le montant de 4 milliards d'euros, et par le contenu, par ce partage de technologie, par cet échange de formations, par la priorité donnée aux jeunes Sud-Africains, par la création d'emplois directs et indirects sur place, c'est-à-dire ici. Mais aussi avec des retombées en France puisque, sur les sites de productions d'ALSTOM, il y aura forcément aussi de nouvelles créations d'emploi. Nous avons donné le meilleur exemple qui soit de ce nouveau partenariat.

Je me félicite aussi que nous ayons pu, sur l'énergie, amplifier encore notre coopération. Nous le trouvons, cet état d'esprit, pour le nucléaire civil où les plus grandes entreprises françaises seront présentes pour vous accompagner si vous décidez de lancer une nouvelle tranche ou deux nouvelles tranches de votre programme nucléaire. Nous sommes également présents sur les énergies nouvelles, éoliennes, solaires. Ici, il y a beaucoup d'entreprises de moyenne taille qui sont parfaitement adaptées à vos besoins. Nous avons également la capacité de vous soutenir dans votre volonté de créer de nouvelles centrales thermiques ou solaires.

A chaque fois, il s'agit de nous impliquer, de nous intégrer dans une perspective de long terme, c'est-à-dire à 20 ans. Ce que nous sommes en train de faire aujourd'hui, ce n'est pas simplement de négocier quelques contrats. Ce n'est pas simplement, comme le souhaite le Président ZUMA, d'augmenter le commerce extérieur et notamment ce qui revient aux biens sud-africains. Ce que nous voulons, c'est ouvrir une nouvelle phase et nous inscrire dans un temps long.

J'ai aussi conscience que sur de nombreux marchés, nous pouvons ouvrir des coopérations et des partenariats nouveaux. Par exemple, TOTAL, DANONE ou L'OREAL ont compris que pour satisfaire les consommateurs sud-africains, il valait mieux s'appuyer sur des vendeurs, des cadres, des techniciens issus de la population sud-africaine.

Ce que nous voulons donc, c'est que la présence des entreprises françaises soit renforcée ici en Afrique du Sud. Mais nous voulons également, car vous êtes une grande économie, qu'il y ait également des entreprises sud-africaines qui viennent en France. L'une d'entre elles, STEINHOFF, a racheté il y a quelques années un fleuron de la consommation française, CONFORAMA. Plus récemment la société pharmaceutique ASPEN, qui est un acteur mondial des génériques, a conclu le rachat de certaines activités de GLAXO, ce qui a fait de ce grand groupe un investisseur sud-africain en France et notamment en Normandie.

C'est sur la base de cette réciprocité que nous pouvons développer nos relations économiques.

Mais rien ne se fera sans les entreprises elles-mêmes. Nous souhaitons avec le Gouvernement, ici représenté, favoriser l'installation des entreprises françaises, promouvoir le commerce extérieur entre nos deux pays. Nous essayons, autant qu'il est possible, de faciliter les démarches, de mettre en place les financements, de développer ce qu'on appelle une « diplomatie économique ». Mais nous ne pouvons pas nous substituer aux entreprises.

Or nos entreprises françaises sur les secteurs qui correspondent le mieux au programme de développement de l'Afrique du Sud ont toutes les qualités pour avoir leur place, notamment dans le domaine des transports, notamment dans le domaine de l'énergie, de l'agro-alimentaire mais aussi dans tous les domaines des biens de consommation.

Je souhaite que cette rencontre entre chefs d'entreprise qui a été facilitée par les Présidents des chambres de commerce qui se sont exprimés avant moi puisse être une étape nouvelle dans la relation entre nos deux pays. Le Président ZUMA et moi-même, nous serons tout à fait vigilants et en même temps confiants dans les conclusions de vos travaux et des contrats que vous pourrez signer.

Merci.